|  |  |
| --- | --- |
|  | COMMUNIQUE DE PRESSE23 mai 2023 |

**Élection du président du conseil de surveillance d’Aéroport Marseille Provence**

Pierre-Alain Roche nouveau président du conseil de surveillance d’Aéroport Marseille Provence

Lors de sa séance du jeudi 11 mai, le conseil de surveillance d’Aéroport Marseille Provence a élu à l’unanimité son nouveau Président Pierre-Alain Roche. Cet ingénieur général des ponts et des eaux et forêts succède à Jean-Paul Ourliac qui assurait cette fonction depuis 2014. Il devient ainsi le deuxième président du conseil de surveillance de la société anonyme Aéroport Marseille Provence. Lors de cette même séance, le conseil de surveillance a par ailleurs reconduit Jean Luc Chauvin dans ses fonctions de vice-président.

Pierre-Alain Roche est actuellement président de la section mobilités et transports de l’Inspection générale de l’environnement et du développement durable (IGEDD), au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Une fonction qui le prédispose à accompagner l’aéroport dans son développement responsable et sa transition énergétique entamés depuis quelques années.

Par ailleurs président du comité technique de la Ligne Nouvelle Provence Cote d’Azur, il a de multiples occasions de travailler avec de nombreuses collectivités et acteurs du territoire et ainsi d’en appréhender les problématiques et les enjeux.

« Je suis heureux de cette nouvelle occasion de m’impliquer au service de la mobilité des acteurs de la région et l’aéroport a de magnifiques projets », Pierre-Alain Roche, président du conseil de surveillance d’Aéroport Marseille Provence.

Ses qualités d’écoute et d’animateur permettront au conseil de surveillance de jouer pleinement son rôle. Enfin, son parcours professionnel et son expérience sont de véritables atouts pour relever les défis de demain pour l’aéroport Marseille Provence et pour son territoire.

*À propos d’Aéroport Marseille Provence (AMP)*

*La société anonyme Aéroport Marseille Provence est détenue à 60% par l’État, 25% par la CCI Métropolitaine Aix-Marseille-Provence, 5% par la région Provence-Alpes-Côte d’Azur, 5% par le Département des Bouches-du-Rhône, 4% par la Métropole Aix Marseille Provence et 1% par la ville de Vitrolles. Les fonctions exécutives sont exercées par un directoire présidé par Philippe Bernand.*

*Le site de l’aéroport Marseille Provence regroupe aujourd’hui plus de 140 entreprises et 4 500 salariés dont 346 collaborateurs d’Aéroport Marseille Provence. Notre ambition est de développer un modèle aéroportuaire vertueux favorisant la connectivité, pleinement inscrit dans la préservation, l’attractivité et le dynamisme économique de son territoire. En France, nous sommes le 1er aéroport régional en fret et le 2ème aéroport en termes de trafic passagers. L’aéroport a accueilli 9,1 millions de passagers en 2022.*

**Contact Presse** **Rosalie.floutier@mrs.aero** **07 79 61 01 22**